

2011/4080 - Modification de la délibération de 2005 relative aux tarifs appliqués dans les bibliothèques municipales de Lyon - Abrogation des dispositions concernant les pénalités et institution de frais de relance (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 12/12/2011, p. 2599)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)